

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

79200 Parthenay

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Parthenay

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPR Inondation - Vallée Thouet

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR Inondation - Vallée Thouet a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 27/08/2007

Date d'approbation : 13/11/2008

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Le Thouet

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM79

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Risque d'inondation sur Parthenay

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2525618A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/01/2025	25/09/2025
IOME2415880A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/02/2024	28/06/2024
INTE1820387A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/06/2018	15/08/2018
IOCE1005933A	Mouvement de Terrain	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9300602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/12/1992	03/12/1993
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

Risque de remontées de nappe sur Parthenay

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

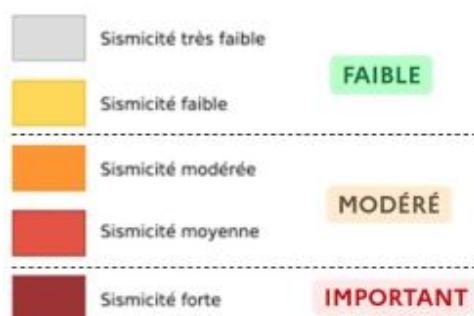
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Parthenay

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM79**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Parthenay

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM79**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Mouvement de Terrain	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Parthenay

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2327461A	Sécheresse	01/07/2022	01/11/2023
IOME2218165A	Sécheresse	01/04/2021	26/07/2022

Risque radon sur Parthenay

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Parthenay

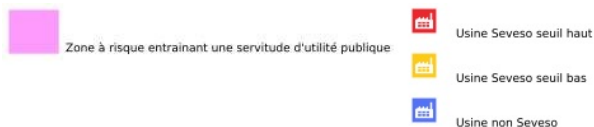
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
LISI AEROSPACE FORGED INTEGRATED SOLUTIONS	Non Seveso
FILLON FETES ET KERMESSSES	Non Seveso
S.N. FAVID	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Parthenay

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Parthenay

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
POCAW0023484	ouvrage civil	Souterrain du Château
POCAW0023485	cave	Cave rue de la Citradelle
POCAW0023486	ouvrage civil	Egouts maçonnés de la Commune

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000356601	Poste de détente gaz	Clôturée
SSP000356601	Poste de détente gaz	Clôturée
SSP000356601	Poste de détente gaz	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

122 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4035301	ébénisterie-farique de meubles	Indéterminé	
SSP4035174	Station service	En arrêt	
SSP4035173	Station service - garage	En arrêt	
SSP4035172	Station service - garage Ford	En arrêt	
SSP4035171	Station service - garage	En arrêt	
SSP4035170	Station service - cycles	En arrêt	
SSP4035169	Station service - garage	Indéterminé	
SSP4035168	Station service - garage leclerc	En arrêt	
SSP4035167	Station service ESSO	En arrêt	
SSP4035166	Station service	En arrêt	
SSP4035164	Station service - cycles	En arrêt	
SSP4035163	Station service - cycles	En arrêt	
SSP4035162	Station service ESSO-Gatinaise	En arrêt	
SSP4034823	Fabrication d'objets divers en bois	Indéterminé	
SSP4034798	Ferblanterie, fabrication de ménages et	Indéterminé	
SSP4034785	Fabrique de menuiseries et de	Indéterminé	
SSP4034769	Fabrique de vêtements en cuir	Indéterminé	
SSP4034753	Fabricant de vêtements en cuir	Indéterminé	
SSP4034691	Entreprise de travaux de finition	En arrêt	
SSP4034680	Mécanique générale	En arrêt	
SSP4034664	Fabricant de chaussures	En arrêt	
SSP4034649	Filature de l'industrie cotonnière	Indéterminé	
SSP4034578	Fabrique de machines -outils	Indéterminé	
SSP4034577	Fabrique de machines d'usage général	Indéterminé	
SSP4034566	Industrie de transformation des métaux	Indéterminé	
SSP4034558	Industrie du pétrole- fabrique de	En arrêt	
SSP4034272	Poste de détente gaz, Ancienne usine à	En arrêt	
SSP4034201	Station service	En arrêt	
SSP4034194	Station service -garage	En arrêt	
SSP4034193	Station service	En arrêt	
SSP4034192	Station service	En arrêt	
SSP4034191	Station service	En arrêt	
SSP4034178	Station service - vente de gaz	Indéterminé	
SSP4034171	Station service	Indéterminé	
SSP4034109	Station service	Indéterminé	
SSP4034108	Station service	Indéterminé	
SSP4034107	Station service	Indéterminé	
SSP4034106	Station service	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4034105	Station service	Indéterminé	
SSP4034104	Station service	Indéterminé	
SSP4034103	Station service	Indéterminé	
SSP4034102	Station service	Indéterminé	
SSP4034101	Station service	Indéterminé	
SSP4034100	Station service	Indéterminé	
SSP4034099	Station service	Indéterminé	
SSP4034098	Station service	Indéterminé	
SSP4034097	Station service	Indéterminé	
SSP4034096	Station service	Indéterminé	
SSP4034095	Station service	Indéterminé	
SSP4034094	Station service	Indéterminé	
SSP4033936	fabrique de thies et douilles de fuseau -	Indéterminé	
SSP4033935	Fabrique de toile de lin et de chanvre	Indéterminé	
SSP4033934	fabrique de flanelle chinée pour	Indéterminé	
SSP4033930	fabrique de gilets en tricot de laine	Indéterminé	
SSP4033833	Scierie Md matériaux	En arrêt	
SSP4033826	scierie - parquets	En arrêt	
SSP4033805	fabrique de vêtements	Indéterminé	
SSP4033774	Maçonnerie	Indéterminé	
SSP4033768	Travaux publiques	Indéterminé	
SSP4033734	Lignes électriques	Indéterminé	
SSP4033731	Fabrique de chauffage centrale	En arrêt	
SSP4033712	Fabrique agglomér. Md matér.	Indéterminé	
SSP4033711	Fabrique de céramique précontrain.	Indéterminé	
SSP4033687	Construction mécanique d'appareils de	En arrêt	
SSP4033671	Bimbeloterie	Indéterminé	
SSP4033666	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4033665	Entreprise de maçonnerie - construction	En arrêt	
SSP4033643	Entreprise d'électricité	Indéterminé	
SSP4033539	Corroirie	Indéterminé	
SSP4033537	Corroirie	Indéterminé	
SSP4033535	Tannerie	Indéterminé	
SSP4033497	Fonderie de suif et fabrique de	Indéterminé	
SSP4033492	Fonderie de la cire et de la stéarine	Indéterminé	
SSP4033491	Fonderie de suif épuré et fabrique de	Indéterminé	
SSP4033473	Dépôt de poudre à feu	Indéterminé	
SSP4033470	Four à poterie	Indéterminé	
SSP4033453	Fabrique de glace	Indéterminé	
SSP4033451	Atelier pour le reconstruction et la	Indéterminé	
SSP4033450	Atelier de construction mécanique	Indéterminé	
SSP4033385	Tannerie-Corroirie	Indéterminé	
SSP4033380	Fabrique d'engrais composés	En arrêt	
SSP4033364	Imprimerie	En arrêt	
SSP4033363	Imprimerie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4033342	Fabrique de chaussures	Indéterminé	
SSP4033315	Station service-Epicerie	Indéterminé	
SSP4033269	Station service	Indéterminé	
SSP4033161	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4033128	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4033122	Société de Matériaux	En arrêt	
SSP4033107	Station service privée	En arrêt	
SSP4033070	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4033068	Station service	Indéterminé	
SSP4033063	Tannerie	Indéterminé	
SSP4033024	Briqueterie	Indéterminé	
SSP4033017	Tôlerie-Carosserie	Indéterminé	
SSP4033013	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4033001	Ferronnerie, construction métallique -	Indéterminé	
SSP4032999	Mécanique agricole	Indéterminé	
SSP4032997	Tannerie-Corroierie	Indéterminé	
SSP4032965	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4032964	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4032961	Station service-Garage	En arrêt	
SSP4032957	Station service-Garage-Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4032956	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4032944	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4032942	Imprimerie-lithographie	En arrêt	
SSP4032941	Imprimerie-lithographie	Indéterminé	
SSP4032916	Atelier de confection de cartouches	Indéterminé	
SSP4032903	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4032896	Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4032876	Fonderie-Station service-Garage	Indéterminé	
SSP4032851	Fabrique de colle forte	Indéterminé	
SSP4032505	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4032473	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032472	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032471	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032470	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032469	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032468	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032467	Tannerie	Indéterminé	
SSP4032466	Tannerie	Indéterminé	
SSP422265	G.I.E. MATRAMA	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle